

donnèrent leur approbation, offrirent une collaboration et une assistance entières, et accordèrent une reconnaissance officielle aux cours proposés.

*Services sur place.*—Des organisateurs de l'enseignement furent assignés à chaque district militaire au Canada et l'on prit des dispositions pour les services d'outre-mer. Ces organisateurs ont une éducation universitaire ou l'équivalent, avec formation et expérience comme instituteurs d'école secondaire quand c'est possible. Le Ministère de la Défense Nationale a collaboré en fournissant des officiers éducateurs choisis parmi les officiers d'unités au Canada et en Grande-Bretagne pour aider à l'organisation des services sur place. Les activités de ces officiers comprennent l'enregistrement des étudiants, les épreuves individuelles et l'évaluation du niveau éducationnel de l'étudiant, l'organisation des classes et l'instruction proprement dite.

*Cours par correspondance.*—Un homme en service doit s'inscrire aux cours par correspondance par l'intermédiaire de l'officier commandant de son district qui peut lui accorder la permission de les entreprendre si, dans son opinion, il peut les poursuivre. Des demandes approuvées sont envoyées aux quartiers généraux et l'étudiant reçoit par la poste les instructions, les manuels et le nom de son instructeur par correspondance. Où qu'il se trouve, l'étudiant expédie par la poste ses cours complétés directement à son instructeur assigné. Des épreuves périodiques, sous la surveillance de l'officier éducateur sur place, sont également envoyées par la poste à l'instructeur par correspondance. Une fois terminé d'une façon satisfaisante l'équivalent d'une année d'étude en un sujet, un rapport certifié est porté au dossier militaire permanent de l'étudiant aux quartiers généraux de la Défense Nationale.

Les inscriptions à ces cours pour les hommes postés au Canada excèdent maintenant 18,000. Environ 53 p.c. des étudiants inscrits se sont enregistrés pour des cours techniques. Le génie automobile et les principes de la radio sont les sujets techniques où les inscriptions sont les plus considérables; les mathématiques mènent aux cours académiques. Cette répartition nous indique le degré élevé d'instruction requis par les forces de la défense.

*Services de bibliothèque.*—Pour compléter l'œuvre des services éducationnels et fournir des références, il a été établi un système moderne de bibliothèque avec quartier général à Ottawa. Des bibliothécaires professionnels et des autorités en fait d'entraînement pour la Marine, l'Armée et l'Aviation ont choisi des œuvres approuvées sur des sujets techniques et culturels pour distribution dans les différents districts militaires. Ces bibliothèques fonctionnent d'après des systèmes reconnus de bibliothéconomie et reçoivent la collaboration et l'assistance des associations de bibliothécaires.

*Autres plans d'instruction et d'expérimentation.*—On maintient une collaboration étroite avec le plan de formation aux métiers de l'armée et les cours de rafraîchissement du Corps d'Aviation Royal Canadien. Les jeunes gens possédant une instruction secondaire, excepté pour la dernière année, peuvent porter leur formation académique jusqu'au niveau de l'immatriculation junior—minimum requis pour la